



## VILLE DE SAINT MICHEL DE MAURIENNE

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2011**

**Le deux septembre à 18 Heures 30 minutes**, Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Michel GALLIOZ, Maire.

**Les membres du Conseil Municipal étaient tous présents :**

M. A. DUFOUR, Maire Délégué de Beaune, M. M. GALLIOZ, Maire Délégué de Thyl.

Mmes et MM. : G. BOIS, D. MANCINO, S. BOUILLARD-FREULARD, J.L. ALBRIEUX, P. SAYETTAT et J.M. BERNARD, Adjoints.

Mmes et MM. : M. GAY, D. MOTTA, J.VIARD, C.ASTIER, J.P. EXARTIER, G. ROSSERO, A. ESPOSITO, F.FALCO, P. MORARD-CHATAIGNIER.

**A l'exception de :** P.MARIE (procuration à M. GAY).

**Absents excusés :** A. BETEMPS, P. JACOB, N. GERVASONI et N.GOMES.

**Secrétaires de séance :** F.FALCO

**Date de Convocation :** 25 août 2011

C.M. en exercice : 23

Présents : 17

Votants : 18

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 8 juillet 2011 et des délibérations afférentes. Toutes ces décisions sont **approuvées à l'unanimité**.

### 1) Délégation au Maire pour ester en justice

Suite à une plainte déposée contre la commune après attribution d'un permis de construire, notre service juridique a été activé. Il est proposé de modifier les délégations accordées à Monsieur le Maire pour que, dans tous les cas, il soit autorisé à représenter la Commune et qu'il puisse désigner un avocat

**Approuvé à l'unanimité.**

### 2) Marchés publics

**2.1) Église de St Michel - restauration intérieure :** montant des travaux estimé à 88 360 € HT, 3 entreprises ont répondu: L'entreprise GAUTHEY est retenue par la commission d'appel d'offres pour un devis de 75 316 € HT.

**2.2) Aménagement salle Jean Baptiste à la Traversaz:** montant des travaux estimé entre 80 000 et 90 000 €. Choix du cabinet d'architecte qui suivra le dossier: Le cabinet CHARPIN est retenu avec une prestation à 10% du montant des travaux.

**2.3) Avenants pour restaurant scolaire:** reprise de sols pour 905 € HT et de chapes pour 1 195 € HT, pour l'entreprise TRUCHET.

**Approuvés à l'unanimité.**

### 3) Bail commercial du Shantoné

4 dossiers ont été reçus pour la gestion du Shantoné en bail commercial. Après examen des candidatures et entretiens avec les demandeurs, la commission a retenu le projet présenté par M. ANDRE Pierre Louis et Mme CAUDRON Claire qui s'articule autour des 3 axes suivants: Restauration, gîte d'étape et accueil de groupes.

Il est proposé de signer un bail commercial à compter du 1er octobre 2011 avec M ANDRE Pierre Louis et Mme CAUDRON Claire selon les modalités suivantes:

- caution de 5 000 € dès la signature du contrat.
- loyers gratuits jusqu'au 31 décembre 2011.
- loyer mensuel de 1250 € du 01 janvier 2012 au 31 décembre 2014 indexé sur l'indice du coût de la construction. (15 000 € HT/an)
- loyer mensuel de 1500 € à compter du 01 janvier 2015 indexé sur l'indice du coût de la construction. (18 000 € HT/an) sauf si l'application durant les 3 premières années de l'indice d'augmentation ne conduisait à un montant supérieur.

**Approuvé à l'unanimité.**

## 4) Personnel communal

### 4.1) Modification du tableau des emplois :

Suite à évolution de la loi, à compter du 1<sup>er</sup> juin, le cadre d'emploi des Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives a été modifié. Il est nécessaire de délibérer pour reclasser un agent.

### 4.2) Régime indemnitaire des ETAPS :

Dans l'attente de la publication du futur régime indemnitaire lié à la modification du tableau des emplois, il est proposé de maintenir le régime indemnitaire actuel des ETAPS.

### 4.3) Demande de temps partiel :

M. RUYNAT demande à travailler à temps partiel (80 %) à compter du 1er octobre 2011

**Approuvés à l'unanimité.**

## 5) Affaires foncières

### 5.1) Échange commune et succession Jacob au Thyl

Il s'agit de modifier la délibération du 8 juillet 2005 en retirant de l'acte d'échange sans en modifier le prix, la parcelle R 854 qui, en fait, n'a pas été touchée par la construction d'un transformateur comme initialement prévu au projet.

### 5.2) Achat de terrains par la commune

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet d'acheter 15 parcelles d'une surface totale de 4 608 m<sup>2</sup> de la succession BARD Florimond, pour la somme de 2 500 €.

### 5.3) Echange de terrains au Chêne.

Monsieur le Maire présente le projet d'échange entre M. et Mme ROSSERO Alain parcelle C 29 de 660 m<sup>2</sup> située en terre agricole d'un montant de 462 € et la commune parcelle A 2164 au Chêne de 261 m<sup>2</sup> en zone constructible valeur 913,50 €. Il en résulte donc une soulte de 451,50 € au profit de la commune. Frais d'acte notarié à la charge de M. et Mme ROSSERO.

**Approuvés à l'unanimité.**

## 6) École maternelle: convention avec St Martin d'Arc

Monsieur le Maire rappelle la convention qui régit l'accueil des élèves de St Martin d'Arc à la maternelle de St Michel depuis 2007. Cette convention détaille le coût annuel de prise en charge.

- 1 338 €/enfant pour 2007/2008, 4 enfants accueillis, soit 5 352 €.
- 1 410 €/enfant pour 2008/2009, 4 enfants accueillis, soit 5 640 €.

- 1 487 €/enfant pour 2009/2010, 5 enfants accueillis, soit 7 435 €.
  - 1 567 €/enfant pour 2010/2011, 6 enfants accueillis, soit 9 402 €.
- pour 2011, il est prévu un montant de 1 599 €/enfant et 9 enfants accueillis, soit 14 391 €.
- Le Conseil approuve la présente convention et autorise le Maire à émettre les titres qui seront présentés à la commune de St Martin d'Arc.

**Approuvé à l'unanimité**

## **7) Péri-scolaire: conventions avec la Communauté de Communes**

La gestion du service a été confiée à la Communauté de Communes. L'organisation est maintenant définie, avec restauration le midi et accueil péri-scolaire le soir de 16h30 à 18h. Les équipes sont constituées autour de la directrice du Centre de Loisirs. Il est prévu dans un premier temps une capacité d'accueil de 28 primaires + 10 maternelles le midi et 14 primaires + 10 maternelles le soir.

Les travaux se terminent avec retard pour le lot plomberie.

Une journée porte ouverte est à programmer.

Il faut maintenant autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la communauté de communes et déposer la demande de subvention à la CAF, subvention espérée à hauteur de 32 655,64 €.

**Approuvés à l'unanimité**

## **8) Comptes-rendus des commissions**

### **8.1) Commission scolaire, effectifs de rentrée:**

- Maternelle de la Colombette : 44 élèves.
- Maternelle du Centre : 43 élèves.
- Ecole primaire : 123 élèves, risque fort d'une suppression de classe à la rentrée.

### **8.2) Ferme des Bourguignons :**

Reprise par M. et Mme **COLLY Sylvain** qui attendent l'examen de leur dossier par la chambre d'agriculture.

Des travaux sont à prévoir pour remettre en état la ferme suite au départ de l'ancien exploitant.

## **9) Questions diverses**

### **9.1) Taxe communale sur la consommation finale d'électricité :**

Le Conseil Municipal décide de maintenir à zéro le coefficient de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité.

**Approuvé à l'unanimité**

### **9.2) Travaux de restauration au Thyl Dessous :**

Le Conseil Municipal donne son accord pour chiffrer les travaux nécessaires à la restauration du four à pain et du lavoir.

**Approuvé à l'unanimité**

### **9.3) Plan Pastoral Territorial :**

Suite à présentation du projet de création de huit abreuvoirs pour les troupeaux du Thyl, montant total des travaux 44 752 €, le Conseil Municipal approuve le plan de financement proposé et autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès du Département, de la Région et de l'Europe.

**Approuvé à l'unanimité**

#### **9.4) Législation en matière de convocations au Conseil Municipal :**

Il est proposé de procéder à l'envoi par mail à tous les élus tout en maintenant provisoirement l'envoi papier.

**Approuvé à l'unanimité**

#### **9.5) Convention avec le Club de Tennis, financement de la structure gonflable :**

Compte tenu des difficultés de trésorerie du Club, Monsieur le Maire propose de répartir les 5 600 € restants au 1<sup>er</sup> janvier 2011 sur 8 ans avec une annuité de 700 €/an.

**Approuvé à l'unanimité**

#### **9.6) Lycée des Métiers de la Montagne :**

- Le lycée demande la fourniture d'un « stand 4x3 m » qu'il pourrait utiliser lors de leurs manifestations tout en promouvant l'image de la commune. Chiffrage à faire.
- Le lycée expose son besoin de trouver 80 places supplémentaires pour loger ses élèves internes dès la rentrée 2012/2013.

Les élus s'étonnent d'un tel constat et proposent d'ouvrir plus largement l'accueil aux jeunes de la vallée qui pourront rentrer chez eux tous les soirs.

## **10) Informations diverses**

**10.1) Remerciement de la prévention routière** pour subvention communale.

**10.2) Forum risque** prévu le 12 octobre prochain.

**10.3) Information sur vente des lots 16 et 19** au Margillan 4.

#### **10.4) Assemblée générale des amis de l'orgue de St Michel**

Beaucoup de travail avec l'organisation de plusieurs concerts qui ont rapporté seulement 514 € après déduction de tous les frais.

**10.5) Harmonie Municipale et Ecole de Musique :** Le Conseil municipal émet le voeu de conserver les liens forts construits par de nombreuses années de collaboration.

**Prochain Conseil Municipal : le vendredi 7 octobre 2011**

Le Maire,

J.M. GALLIOZ